

22 octobre 2007

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**COMPLETEL EUROPE NV**

(Eurolist – Zone euro)

- 1 - Le 19 octobre 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions COMPLETEL EUROPE NV déposée par Calyon (1) et HSBC France, agissant pour le compte de la société Altice B2B France (cf. Décision et Information 207C2316 du 19 octobre 2007).

La note d'information de Altice B2B France (visa n°07-365 du 18 octobre 2007), la note en réponse de la société COMPLETEL EUROPE NV (visa n°07-366 du 18 octobre 2007) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. notamment communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **23 octobre au 19 novembre 2007 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions COMPLETEL EUROPE NV le 23 octobre 2007.

---

(1) Seule Calyon garantit le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre en application de l'article 231-13 du règlement général.